

### RECENSEMENT AGRICOLE 2020 : 416 054 EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

D'octobre 2020 à mai 2021, le Ministère de l'agriculture a conduit les opérations d'enquête du recensement agricole de 2020 (RA 2020). Les premiers résultats publiés sont sans surprise : le nombre d'exploitations baisse encore (416 054 en 2020 contre 514 694 en 2010), elles s'agrandissent (65 hectares en moyenne, contre 53 en 2010) et l'élevage recule toujours dans le paysage agricole national (il représente 36 % des exploitations en 2020 contre 42 % en 2010). Cependant, le RA 2020 a fait apparaître une inflexion importante : le rythme de l'érosion des effectifs d'exploitations agricoles et de la population active s'est ralenti ; alors certes, on n'a toujours pas atteint ce seuil à la restructuration démographique de l'agriculture nationale que tout le monde attend mais il semble qu'on s'en approche.

Didier CARAES, Mathilde VAUTHIER

Opérations majeures de la statistique agricole, les recensements agricoles ont lieu tous les dix ans. On peut dire sans être trop emphatique que tous les observateurs et les acteurs du monde agricole attendaient avec impatience les premiers résultats du recensement agricole qui a été réalisé en 2020. Nous proposons de présenter ici, une synthèse des données publiées jusqu'à aujourd'hui. Cette présentation se fera en deux parties.

- Première partie : les traits généraux de l'agriculture française tels qu'ils apparaissent dans le RA 2020 dans le domaine des exploitations agricoles (baisse ralentie des effectifs, agrandissement, concentration) et de la population active (lente féminisation, déséquilibre générationnel, progrès de la formation).
- Seconde partie : les dynamiques sectorielles à l'œuvre dans l'agriculture nationale (essoufflement de l'élevage, renforcement des grandes cultures et de la viticulture).

#### PARTIE 1

#### LES TRAITS GÉNÉRAUX DES EXPLOITATIONS ET DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLES DANS LE RA 2020.

Avant tout chose, un rappel méthodologique : qu'est-ce qu'une exploitation agricole au sens du RA 2020 ? C'est une unité économique de production qui répond à trois critères :

- Avoir une activité agricole : production ou maintien des surfaces agricoles dans un état permettant de recevoir des droits à paiement
- Avoir une gestion courante et indépendante (siret, siren, numéro de base PAC)
- Atteindre des seuils physiques : 1 vache, 1 hectare de SAU, 20 ares de cultures spécialisées, 50 ruches,...

Les exploitations agricoles du RA sont donc de nature diverse : entreprise individuelle, société, administration, association, ou grande unité domestique à des fins d'autoconsommation.

#### Ralentissement de la baisse du nombre d'exploitations.

En 2020, le recensement agricole a compté 416 054 exploitations agricoles actives sur le territoire, contre 514 964 en 2010 ; le nombre d'exploitations agricoles a encore baissé (on s'y attendait) mais tout de même à un rythme légèrement inférieur à ceux observés durant les décennies passées (Tableau 1)

Tableau 1 : Nombre d'exploitations dans les recensements agricoles

En millier	1955	1970	1979	1988	2000	2010	2020
France entière	2260	1588	1263	1067	699	515	416
Département français d'Outremer	-	-	-	50	35	25	27
France métropolitaine	2260	1588	1263	1017	664	490	389
<b>Variation interannuelle</b>		<b>1970 / 1955</b>	<b>1979 / 1970</b>	<b>1988 / 1979</b>	<b>2000 / 1988</b>	<b>2010 / 2000</b>	<b>2020 / 2010</b>
France entière		-2,3 %	-2,5 %	-1,9 %	-3,5 %	-3,0 %	-2,1 %
Département français d'Outremer					-2,9 %	-3,3 %	0,8 %
France métropolitaine		-2,3 %	-2,5 %	-2,4 %	-3,5 %	-3,0 %	-2,3 %

Nota : les DOM ne sont comptabilisés qu'à partir du RA 1988

Source : Agreste, RA

Ce ralentissement est un retour aux tendances de long terme ; dans les deux recensements agricoles précédents (RA 2000 et RA 2010), la baisse du nombre d'exploitations avait été exceptionnellement sévère, pour des raisons démographiques spécifiques :

- RA 2000 : départ à la retraite d'une génération d'exploitants agricoles âgés nombreuse entre 1990 et 2000
- RA 2010 : installation d'une classe de jeunes agriculteurs peu nombreuse ; les jeunes agriculteurs du RA 2010 sont nés après le baby-boom ; ils représentent les premières générations d'agriculteurs du reflux démographique.

Pour les prochaines années, on peut raisonnablement espérer que le rythme de la baisse du nombre d'exploitations va encore se ralentir ; en tout cas, c'est ce qui apparaît dans certains modèles de démographie agricole<sup>(1)</sup>.

#### Progression de la taille des exploitations

Le RA 2020 constate la poursuite de l'agrandissement des exploitations agricoles françaises. Au niveau national, le ratio Surface Agricole Utile / Nombre d'exploitations agricoles est passé de 52,6 hectares en 2010 à 64,6 hectares en 2020 (tableau 2).

(1) Laurent Piet et Legrand Dunold Fils Saint-Cyr (2018), « Projection de l'évolution des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025 », Économie rurale n° 365

**Tableau 2 : Taille moyenne des exploitations dans les recensements agricoles**

Hectare par exploitation	1970	1979	1988	2000	2010	2020
France entière	18,8	23,4	26,9	40,1	52,6	64,6
Département français d'Outremer	-	-	3,1	4	5	5,1
France métropolitaine	18,8	23,4	28,1	42	55	68,6

Nota : les DOM ne sont comptabilisés qu'à partir du RA 1988

Source : Agreste, RA

Cependant, ce ratio n'est pas tout à fait satisfaisant car au numérateur, on fait la somme indifférenciée d'hectares de toutes natures (céréales, vignes, vergers, ou prairies) dont les valeurs économiques sont très différentes. Pour mieux appréhender la taille des exploitations, il est préférable de regarder leur dimension économique mesurée par l'indicateur de Production brute standard (PBS, voir encadré méthodologique).

L'évolution de la PBS moyenne par exploitation d'un recensement à l'autre donne la mesure de l'agrandissement des exploitations : elle passe de 134 000 € en 2010 à 157 000 € en 2020. En outre, les grandes exploitations (PBS supérieure à 250 000 €) progressent en nombre entre les deux recensements alors que toutes les autres catégories d'exploitations perdent des effectifs (tableau 3).

On note que la concentration de l'activité agricole va bon train. Dans le RA 2020, les très grandes exploitations qui ont une PBS supérieure à 250 000 € (78 000 exploitations, 20% des effectifs) réalisent 41,3 milliards d'€ de PBS, soit 60 % de l'ensemble de la PBS nationale.

**Tableau 3 : Contribution à l'économie agricole des exploitations par classes de taille économique**

Classes de taille économique	Nombre d'exploitations (milliers)	SAU (millions d'ha)	Main d'œuvre (milliers d'ETP)	PBS (millions d'€)	PBS moyenne par exploitation
Ensemble des exploitations	416	26,9	701	65,4	157
1. Micro exploitations : PBS inférieure à 25 000 euros	126	1,4	85	1,1	9
2. Petites exploitations : PBS comprise entre 25 000 et inférieure 100 000 euros	110	5	132	6,3	57
3. Moyennes exploitations : PBS comprise entre 100 000 et inférieure à 250 000 euros	102	10	181	16,7	164
4. Grandes exploitations : PBS supérieure ou égale à 250 000 euros	78	10,5	303	41,3	530

Source : Agreste, RA

Toutefois, il faut relativiser nos propos : certes, les exploitations agricoles sont aujourd'hui plus grandes qu'il y a vingt ou trente ans mais au sein du tissu d'entreprises de l'économie française, elles apparaissent comme des entreprises de petite taille. Pour mémoire, l'INSEE classe les entreprises françaises en quatre catégories<sup>(1)</sup> : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire, et les grandes entreprises. L'essentiel des exploitations agricoles relève de la catégorie des microentreprises dont les seuils sont : employer moins de 10 actifs, avoir un chiffre d'affaires et/ou un bilan inférieur à 2 millions €, ce qui correspond à la majorité des

(1) <https://www.economie.gouv.fr/cedef/definition-petites-et-moyennes-entreprises>

exploitations agricoles françaises.

Quant aux entreprises qui relèvent de l'agriculture de firme (multiples propriétaires du capital, emploi salarié y compris pour les cadres dirigeants, structures de dimension industrielle), elles sont comptées dans le RA mais elles ne sont pas repérables dans les données agrégées dont nous disposons.

**Population active agricole : 700 735 actifs en équivalent temps plein en 2020**

La population active dans les exploitations agricoles s'élevait à 700 735 actifs en équivalent temps plein en 2020 (tableau 4). C'est un chiffre en recul par rapport au RA 2010 (773 588) ; cependant la baisse de la main d'œuvre mesurée par le RA 2020 s'est nettement ralentie par rapport aux RA précédents et elle augmente dans les DOM en raison de l'intégration de Mayotte dans le RA 2020.

**Tableau 4 : la population active agricole dans les recensements agricoles**

Métropole ou DOM	1970	1979	1988	2000	2010	2020
France entière	2 374	1 872	1 504	1 001	774	701
Département français d'Outremer	-	-	59	43	34	41
France métropolitaine	2 374	1 872	1 446	957	740	659

Source : Agreste, RA

**Qui sont les personnes qui travaillent dans les exploitations agricoles ?**

Les données du RA 2020 publiées par le Ministère de l'agriculture permettent de faire le point sur le nombre des actifs, le partage homme/femme dans les effectifs, la pyramide des âges des actifs agricoles et leur niveau de formation.

Les autres aspects de l'emploi renseignés dans le recensement agricole (statut d'emploi, pratique de la pluriactivité, temps de travail,...) ne sont pas encore disponibles.

**Féminisation : faible progression des femmes dans l'activité agricole**

Les données du RA 2020 montrent un léger recul du taux de féminisation des actifs non-salariés (chefs d'exploitation, coexploitants et associés) entre 2010 et 2020 (tableau 5). On regrettera d'autant plus cette baisse que le taux de féminisation de l'agriculture française est très en dessous de la moyenne nationale où 48,3 % des actifs sont des femmes (tableau 6). Le RA 2020 confirme qu'en France, l'agriculture est une activité essentiellement masculine et qui s'ouvre lentement aux femmes.

**Tableau 5 : Partage homme/femme dans la population des exploitant.es**

En milliers d'ETP	2000	2010	2020
Nombre exploitant.es (chef.fes, co, associés)	764	604	496
Dont femmes (*)	186	161	129
Taux de féminisation	24,4 %	26,7 %	26,2 %

Source : Agreste, RA (\*) : calcul APCA

**Tableau 6 : Part des femmes dans l'emploi (2018)**

Ensemble	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
48,3 %	27,0 %	28,9 %	11,5 %	55,7 %

Source : INSEE - Enquête emploi

A cela, il faut ajouter que la mesure de l'activité des femmes dans les recensements agricoles fait souvent l'objet de réserves :

- On craint que leur contribution soit sous-évaluée : elles fournissent une main d'œuvre d'appui invisible, ou encore leurs activités ne sont pas reconnues comme agricoles (accueil, tâche administrative, atelier de transformation à la ferme),...
- Inversement, on émet parfois des doutes sur le nombre relativement élevé des cheffes d'exploitation au-delà de 55 ans. On soupçonne que le statut de certaines d'entre elles soit de pure forme : ce serait leur époux (chef d'exploitation à la retraite) qui continuerait l'activité de l'exploitation en attendant la transmission.

Toutes ces réserves que l'on entend souvent au sujet des statistiques sur la féminisation de l'activité agricole, qu'elles soient ou non fondées, montrent bien qu'il y a un problème de parité femme/homme dans l'agriculture française, jusque dans la statistique agricole.

### Pyramide des âges : y aura-t-il un *papy boom* dans l'agriculture ?

Un des grands débats qui agitent la société française aujourd'hui, c'est le *papy boom*. Entre 1946 et 1976, la natalité a fait un bon extraordinaire ; c'est le *baby boom*. Or voilà que ces générations nombreuses font valoir leurs droits à la retraite ; cela pourrait poser problème : les ressources des systèmes de protection sociale français seront-elles suffisantes pour financer les retraites à venir ? Certains observateurs en doute, d'autres sont moins inquiets ; quoi qu'il en soit, un *papy boom* est à l'horizon.

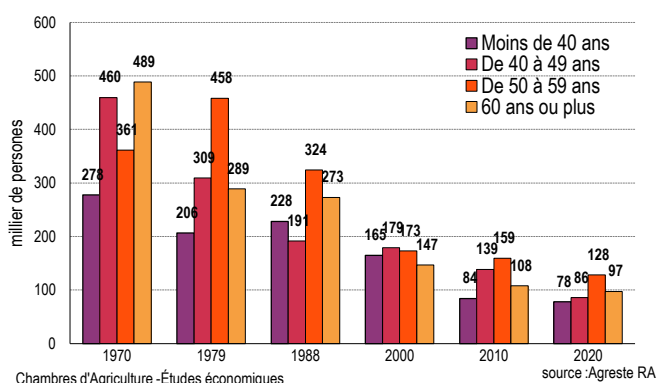
Qu'en est-il pour l'agriculture ? Y aura-t-il un *papy boom* agricole ? Plus précisément : y aura-t-il un *papy boom* dans le régime de protection sociale de l'agriculture (MSA) ? La réponse est : oui, et il a commencé il y a longtemps.

En effet, cela fait déjà longtemps que dans la profession agricole, les générations anciennes sont plus nombreuses que les jeunes générations (graphique 1) :

- Dès le recensement de 1970, les jeunes exploitants (moins de 40 ans) sont moins nombreux que les plus anciens (plus de 60 ans) ;
- Même constat pour les recensements qui suivent, mais au fur à mesure des années, les écarts intergénérationnels se réduisent : pour 10 agriculteurs de moins de 40 ans, on en comptait 18 de plus de 60 ans en 1970, contre 12 en 2020.

Conséquence de ce déséquilibre démographique : dans les comptes sociaux de la MSA, le régime des actifs salariés et non-salariés des exploitations est en déficit depuis long-

### Graphique 1 : Pyramides des âges des exploitants (France métropolitaine)



temps ; les cotisations des actifs (mais les inactifs cotisent aussi) ne couvrent pas le versement des allocations du régime (maladie, vieillesse, accidents du travail et autres). Dans le cas spécifique des retraites agricoles, cela veut dire qu'il y a bien aujourd'hui un *papy boom* mais que ce *papy-boom* a commencé il y a plus de 50 ans.

### Formation des agriculteurs : même profil que la moyenne nationale

Le niveau de formation des agriculteurs progresse au cours du temps. Dans les données du RA (tableau 7), cela se traduit par :

- Croissance du nombre d'agriculteurs diplômés du supérieur entre 2010 et 2020
- Les plus jeunes sont mieux formés que les plus anciens

Dans le domaine de la formation, le profil des chefs d'exploitations est proche de celui de la population active française (tableau 8), y compris dans sa dimension genrée car dans l'agriculture comme dans le reste de la société française, les femmes ont un niveau de formation supérieur à celui des hommes.

Tableau 7 : Exploitant.es agricoles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur

	Ensemble des exploitants		Selon le sexe de l'exploitant	
	2010	2020	Homme	Femme
Moins de 40 ans	34 %	43 %	31 %	41 %
De 40 à 59 ans	14 %	28 %	13 %	16 %
Plus de 59 ans	10 %	15 %	11 %	7 %
Total	17 %	27 %	17 %	17 %

Source : Agreste , RA

Tableau 8 : Part des Français.es ayant un diplôme de l'enseignement supérieur

	Homme	Femme
25—34 ans	43,5 %	52,2 %
35—44 ans	41,9 %	49,7 %
45—54 ans	32,0 %	36,9 %
55—64 ans	23,8 %	25 %

Source : Insee, Enquête emploi

### Un mot d'histoire : l'enquête de 1929

Dans nos graphiques et tableaux, nous pouvons faire remonter certaines de nos séries jusqu'au recensement de 1955 qui a été le premier recensement agricole moderne. Cependant, auparavant, il y avait eu des opérations statistiques de dénombrement des agriculteurs, de leurs cheptels et de leurs cultures. En 1929, l'administration agricole nationale avait conduit une enquête qui s'apparente à un proto-recensement agricole où l'unité d'enquête était la commune et non l'exploitation ; ce sont les élus municipaux qui comptaient les agriculteurs, les cheptels et les surfaces cultivées sur leur commune.

Nous présentons (tableau 9) quelques résultats de l'enquête de 1929 qu'il faut lire avec un regard historique plutôt que strictement statistique.

Tableau 9 : Enquête de 1929, nombre d'exploitations agricoles selon leur taille

Taille	Nombre d'exploitations
moins de 1 ha	1 014 731
de 1 à 10 ha	1 863 867
de 10 à 50 ha	973 520
de 50 à 100 ha	81 844
plus de 100 ha	32 468
Total	3 966 430

En France, la statistique agricole, c'est donc une longue histoire. Pour accéder aux enquêtes anciennes, on peut consulter les sites web de la Bibliothèque historique du Ministère de l'agriculture, mise en ligne par la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de CAEN : <https://www.unicaen.fr/mrsh/bibagri2/premieres-enquetes>.

## PARTIE 2

### EVOLUTIONS SECTORIELLES : RECU DES EFFECTIFS D'EXPLOITATIONS DANS TOUS LES SECTEURS SAUF DANS L'ENSEMBLE MARAICHAGE-HORTICULTURE

Au fil des recensements, on a observé une érosion considérable des exploitations spécialisées dans les productions animales : en 1988, elles étaient majoritaires (54 % des effectifs) mais elles ne représentent plus que 42 % des effectifs en 2020. Pour l'essentiel, ce recul tient à la fonte des effectifs d'exploitations laitières durant la décennie 1990, période où on a encouragé la cessation d'activité d'exploitations laitières vieillissantes par le versement de l'aide à la cessation de l'activité laitière.

Les résultats du recensement 2020 montrent que le recul de l'élevage s'est poursuivi. En revanche, du côté des productions végétales, on notera le parcours tout à fait exceptionnel du secteur Maraîchage-horticulture qui a été, ces dix dernières années, dans une phase de croissance dans tous les domaines (effectif d'exploitation, main d'œuvre, surface et production).

### Secteur végétal : dynamique remarquable du maraîchage et de l'horticulture (tableaux 10, 11)

Dans le secteur végétal, les chiffres du RA montrent des dynamiques économiques positives (croissance des PBS sectorielles) sauf dans les fruits ; à ces dynamiques s'ajoute parfois la croissance des surfaces cultivées (grandes cultures et maraîchage). A noter : le secteur maraîchage-horticulture connaît une croissance tout azimut durant la décennie 2010 : hausses simultanées du nombre d'exploitations, de la SAU, de l'emploi et de la PBS.

**Grandes cultures** : Les données du recensement agricole montrent un secteur en croissance : son potentiel productif (PBS) augmente de 9% entre 2010 et 2020, de même que sa SAU et la baisse du nombre d'exploitations est relativement faible (-3%). Cette croissance peut s'expliquer par des atouts pédoclimatiques de premier ordre pour l'en-

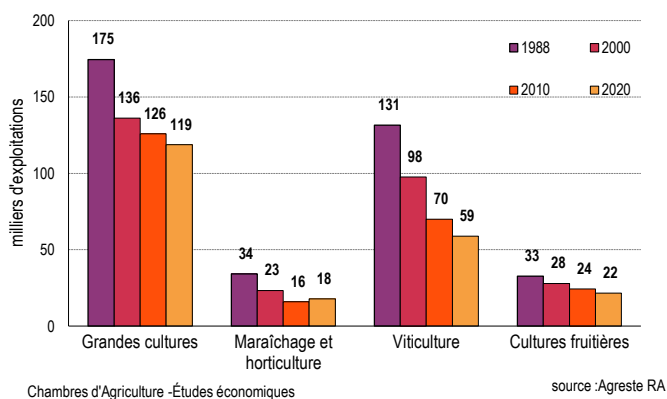
semble des grandes cultures, une présence sur les marchés mondiaux et des prix de céréales plutôt favorables ; les politiques publiques restent en faveur de la production des céréales. Enfin, la stabilité des ETP observée entre 2010 et 2020, concomitante avec la progression des surfaces et des PBS, montre un gain de productivité dans ce secteur.

**Maraîchage et horticulture** : tous les indicateurs sont au vert : croissance du nombre d'exploitations, de la SAU, du nombre d'ETP et de la PBS. Ce secteur, en pleine croissance, est en rupture avec les évolutions observées dans les recensements précédents, qui montraient un déclin de la filière. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer cette exception maraîchère :

- Maraîchage diversifié : l'engouement pour un métier nouvellement attractif, développement des ceintures vertes péri-urbaines, augmentation des circuits courts, intérêt des ménages pour ce type d'offre, faible capital à l'installation, etc.
- Productions monocultures sous serre : approvisionnement en gaz peu coûteux jusqu'à récemment ; l'augmentation du prix du gaz aujourd'hui fragilise ces systèmes d'exploitation.

**Viticulture** : l'érosion des effectifs reste important (-16%), bien que cette diminution semble ralentir par rapport au recensement précédent (-28% entre 2000 et 2010). Malgré cela, le potentiel productif se maintient : les indicateurs de PBS, de SAU et d'ETP restent quasi-stables. Ces observations peuvent s'expliquer par un contexte pédoclimatique historiquement favorable à la viticulture, et sur un

Graphique 2 : Démographie des exploitations des productions végétales



### Méthodologie : Production brute standard (PBS)

Quand on veut caractériser le potentiel productif des exploitations et faire des comparaisons entre elles, les données physiques sont inadéquates : 1 hectare de blé n'a pas la même valeur qu'1 hectare de prairie, de vigne,... Il faut une unité de mesure homogène qui unifie cette diversité, c'est la fonction de l'indicateur de Production brute standard (PBS).

La PBS d'une exploitation est la valeur potentielle de sa production compte tenu de ses surfaces, de ses cheptels et de sa localisation géographique ; c'est une mesure de son potentiel productif. Concrètement on affecte à chaque hectare de culture ou tête de cheptel présent dans une exploitation, une estimation de la valeur de la production qu'il peut potentiellement générer ; cette estimation est le coefficient de PBS partielle, calculé à l'échelle régionale. Il y a 60 coefficients pour les productions végétales et 28 coefficients pour les productions animales ; ils sont déclinés par régions, métropole et DOM ; au total, près de 2000 coefficients (voir : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/N.3!/searchurl/listeTypeMethodon/>)

La PBS d'une exploitation est un double critère d'identification :

- La somme des PBS partielles de l'exploitation donne sa dimension économique
- La structure de la PBS globale donne son orientation technico-économique de production (typologie des OTEX)

Une exploitation est classée dans une OTEX sur la base d'un ratio de spécialisation. Exemple si 66 % de la PBS d'une exploitation sont issus de son cheptel laitier, c'est une exploitation orientée Lait (OTEX 45) ; si 66 % de sa PBS viennent de ses surfaces en céréales, c'est une exploitation orientée COP (OTEX 15). A noter : les coefficients sont réévalués régulièrement ; cela provoque des ruptures de série. Les données publiées des RA 2017 et 2020 utilisent les mêmes coefficients de PBS (PBS 2017), alors que celles des RA précédents utilisent celles de 2007. Cela limite la comparabilité des séries.

positionnement de la filière à l'export important, bien que la concurrence soit en augmentation sur les marchés mondiaux : si le vin haut-de-gamme reste porteur, les vins milieu et entrée de gamme français perdent leur place sur le marché à l'export. Afin de rester présents sur les marchés, une des stratégies d'adaptation des entreprises est la voie de la certification (HVE, Agriculture Biologique, Biodynamie, etc.).

**Cultures fruitières et autres cultures permanentes :** une très nette érosion des effectifs d'exploitations est observée entre 2010 et 2020 (-29%), qui est dans la continuité des évolutions observées depuis 1988. Cette diminution s'accompagne d'une chute de la PBS dans cet OTEX (-34%), qui témoigne d'un secteur en difficulté économique. La PBS étant calculée à partir des rendements, une des hypothèses de la variation observée pourrait être la diminution des rendements des cultures pérennes dans leur globalité, liée à des épisodes de gel, grêle et sécheresse de plus en plus fréquents ; par exemple, entre 2014 et 2017, les rendements moyens en abricots ont diminué de 26,4% et de 22,2% pour les cerises.

**Productions végétales dans les DOM :** La SAU totale des DOM a augmenté de 8%, soit plus de 10 000 ha sur l'ensemble des départements d'Outre-Mer. Une analyse plus approfondie des surfaces par département montre que cette augmentation de la surface est finalement un phénomène uniquement présent en Guyane, avec près de 22 000 ha supplémentaires ; cette augmentation pourrait s'expliquer par la mise en culture de nouvelles surfaces agricoles à la suite de la déforestation. La chute du secteur grandes cultures (-33% PBS), dont canne à sucre, pourrait s'expliquer par la sortie des quotas en 2017 et la libéralisation des marchés du sucre. Le secteur fruitiers est lui en pleine expansion (+55% PBS).

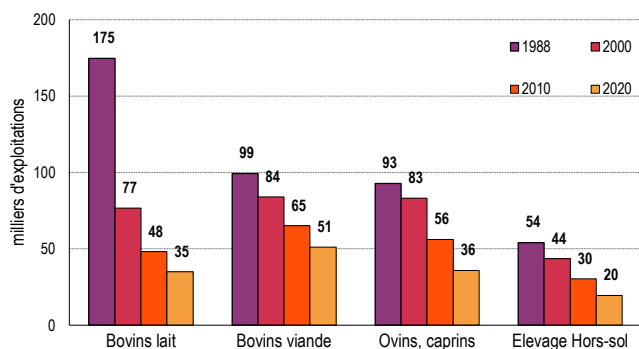
## Secteur animal : baisse du nombre d'exploitations dans tous les secteurs (tableaux 10 et 11)

Les résultats du RA 2020 montrent encore la dégradation de la démographie de l'élevage français ; les effectifs d'exploitations sont en recul dans tous les secteurs de production (graphique 3).

Il est vrai que sur cette période, l'élevage français a évolué dans un environnement social, politique et sociétal difficile :

- Son image dans la société française s'est dégradée ; on conteste son bilan environnemental et le traitement des animaux dans les pratiques d'élevage entre autres griefs ;
- La consommation des ménages français en produits animaux progresse peu voire régresse (viandes bovines) ;

### Graphique 3 : Démographie des exploitations des productions animales



Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : Agreste RA

### Tableau 10 : Contribution des exploitations à l'économie par orientations de production ( France métropolitaine)

France Métropolitaine	Nombre d'exploitations		Superficie agricole utilisée		Emploi		Production brute standard	
	2020 (milliers)	2020 / 2010	2020 (millions d'ha)	2020 / 2010	2020 (milliers d'ETP)	2020 / 2010	2020 (millions d'€)	2020 / 2010
Ensemble	389	- 21 %	26,73	- 1 %	659	- 11 %	64,4	- 5 %
Grandes cultures	112	- 3 %	9,73	10 %	119	- 1 %	12,1	9 %
Maraîchage ou horticulture	15	9 %	0,18	42 %	66	16 %	4,4	21 %
Viticulture	59	- 16 %	1,10	- 1 %	124	- 3 %	12,4	0 %
Cultures fruitières	15	- 29 %	0,35	- 2 %	38	- 8 %	2,9	- 34 %
Bovin lait	35	- 27 %	3,68	- 2 %	75	- 17 %	8,5	3 %
Bovin viande	48	- 23 %	4,07	0	60	- 19 %	3,9	- 6 %
Bovin mixte	8	- 41 %	1,02	- 29 %	17	- 38 %	1,8	- 32 %
Ovins et-ou caprins	35	- 36 %	1,75	- 5 %	47	- 20 %	2,2	- 13 %
Granivore	19	- 36 %	1,02	- 15 %	40	- 24 %	8,8	- 19 %
Polyculture et-ou polyélevage	42	- 29 %	3,82	9 %	74	- 18 %	7,5	- 8 %

Source : Agreste, RA

### Tableau 11 : Contribution des exploitations à l'économie par orientations de production ( DOM)

DOM	Nombre d'exploitations		Superficie agricole utilisée		Emploi		Production brute standard	
	2020	2020 / 2010	2020 (hectares)	2020 / 2010	2020 (ETP)	2020 / 2010	2020 (en €)	2020 / 2010
Ensemble	26 587	8 %	134 821	8 %	41 267	22 %	1 028 871	8 %
Grandes cultures	6 494	- 38 %	42 039	- 20 %	9 344	- 24 %	150 537	- 33 %
Maraîchage ou horticulture	2 376	22 %	6 211	45 %	4 122	27 %	166 741	28 %
Viticulture								
Cultures fruitières	6 363	123 %	29 609	62 %	12 020	53 %	361 434	55 %
Bovin lait	62	- 42 %	1 131	- 50 %	128	- 35 %	12 404	- 18 %
Bovin viande	3 013	22 %	25 879	29 %	1 876	1 %	26 571	4 %
Bovin mixte	12	- 8 %	886	222 %	20	25 %	869	29 %
Ovins et-ou caprins	442	- 11 %	2 683	22 %	406	- 15 %	3 700	- 19 %
Granivore	823	- 32 %	3 906	9 %	1 375	- 26 %	117 340	- 24 %
Polyculture et-ou polyélevage	7 000	36 %	22 469	8 %	11 967	97 %	189 240	16 %

Source : Agreste, RA

- Les conditions de travail sont très exigeantes dans l'élevage ; cela encourage peu les jeunes à y investir leur vie professionnelle ;
- Les dispositifs de politique agricole ont été mouvants durant cette période (fin des quotas laitiers, mise en place des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origines Agricoles,...).

Sur le plan démographique, la baisse des effectifs d'exploitations de l'élevage est générale entre 2010 et 2020. Mais pour avoir une vision plus juste des choses, il faut croiser ces données démographiques, avec les autres indicateurs sectoriels disponibles dans le RA : surface, emploi et potentiel productif (PBS). On peut alors affiner les profils des secteurs d'élevage :

Bovins lait : le secteur perd des exploitations et de l'emploi mais il maintient son potentiel productif (PBS). L'élevage laitier reste une activité leader des productions animales.

Bovins viande : régression des effectifs d'exploitation et de l'emploi mais cette production maintient sa place dans le territoire (stabilité de la SAU).

Elevages hors-sol, élevages ovins et caprins : ces activités sont en perte de vitesse dans tous les domaines (nombre d'exploitation, emploi, surface et production).

Bovins mixtes : situation critique car tous ses indicateurs sont dans le rouge.

Productions animales dans les DOM : elles sont beaucoup moins présentes que dans les départements de la France métropolitaine ; l'élevage mobilise un nombre réduit d'exploitations ultramarines (moins du quart des effectifs). Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage bovin progresse un peu mais cela ne modifie pas le profil de l'élevage ultramarin.

## CONCLUSION

### AU BOUT DU COMPTE, DES DÉCISIONS INDIVIDUELLES

Avant de conclure, nous voudrions évoquer une utilisation particulière des données du RA 2020 dans les Chambres d'agriculture. En articulant les connaissances des conseillers et l'observation d'un échantillon d'exploitations (et en collaboration avec l'IDELE pour l'élevage), les experts du réseau ont mis en place un outil spécifique : INOSYS, qui produit des références technico-économiques des exploitations et une typologie de leur système. Les données du RA 2020 seront testées sur INOSYS pour actualiser ses valeurs numériques ; cette opération avait déjà été conduite avec les données du RA 2010.

Cela étant dit, revenons à notre propos. Tout au long de notre examen des premières données du RA 2020, nous avons vu se profiler les tendances de long terme des structures de l'agriculture française ; du côté des exploitations : érosion des effectifs, agrandissement, et recul des productions d'élevage ; quant à la population active agricole, elle a une forme atypique : elle est peu féminisée avec une forte présence des anciens (mais niveau de formation égal à celui de l'ensemble des actifs).

Nous avons vu aussi des ruptures parfois encourageantes comme le dynamisme démographique et économique des secteurs du maraîchage et de l'horticulture ; il y a aussi ces prémices d'une inflexion à venir : le ralentissement de la baisse des effectifs d'exploitations et de l'emploi dans les données du RA 2020 qui peut être le signe que la fin de la restructuration de l'agriculture française est pour bientôt (ce fameux seuil attendu par le monde agricole).

Cependant, il y a des aspects de la dynamique de l'agriculture française qui n'apparaissent pas dans les chiffres du RA 2020, parce qu'elles se jouent au niveau individuel. Par exemple, un très grand nombre d'exploitations sont toujours des entreprises familiales ; leurs évolutions structurelles sont empreintes des relations intrafamiliales au sein des ménages d'exploitants : l'entente entre les membres de la famille est sans doute un facteur favorable du développement de l'exploitation.

C'est sur ce point que nous voudrions conclure notre article ; bien sûr que les évolutions mésoéconomiques et macroéconomiques (dynamique des marchés, dispositifs de politiques agricoles, structuration des filières) pèsent et expliquent une partie de la démographie agricole mais elles n'expliquent pas tout car au bout du compte, ce sont les décisions individuelles des agriculteurs (ou des futurs agriculteurs) d'investir dans telle ou telle activité ou de se retirer de telle ou telle autre pour des raisons qui leur sont strictement personnelles qui dessinent le profil de l'agriculture française ; sur ce point, il y a toujours de l'imprévisible.

### Pour en savoir plus

Lors de la publication des premiers résultats du recensement agricole de 2020, le Ministère de l'agriculture a diffusé un dossier de presse qu'on peut lire à l'adresse suivante : <https://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020>

Sur le site du service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture, on peut accéder à des données plus précises et des publications régionales : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Le recensement agricole est une opération communautaire : tous les Etats membres en ont réalisé un en 2020. Les résultats seront disponibles sur le site d'Eurostat (institut statistique de la Commission européenne). Au moment de la rédaction de ce document, Eurostat n'a publié aucun résultat. Cependant, on peut consulter sur le site de l'institut : les résultats des anciens RA (<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/agriculture/data/main-tables>), et les documents de communication et de méthodes du RA 2020 (<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/agriculture/census-2020>).

Sur la banque d'informations du réseau des Chambres d'agriculture, nous avons publié une longue synthèse des données du RA 2020. Document accessible pour tous : [https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=289945](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/index.php?lvl=notice_display&id=289945)

**Contacts : Didier Caraes**

[didier.caraes@apca.chambagri.fr](mailto:didier.caraes@apca.chambagri.fr)

**Mathilde Vauthier**

[mathilde.vauthier@apca.chambagri.fr](mailto:mathilde.vauthier@apca.chambagri.fr)

**Chambres d'agriculture France (APCA)**

9 avenue George V — 75 008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

E-mail : [accueil@apca.chambagri.fr](mailto:accueil@apca.chambagri.fr)

Siret : 18007004700014

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Avec la participation du CasDAR**

**Directeur de la publication : Thierry Pouch**

Mise en page par : Odile Martin-Lefèvre



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté Équité Fraternité*